



APPEL À COTISATIONS 2022 de l'AREC Nouvelle-Aquitaine

L'association AREC Nouvelle-Aquitaine, Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat, fonde ses missions sur l'observation et le suivi des politiques de transition énergétique, économie circulaire et lutte contre les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine. L'Agence a été créée par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine, ses deux principaux partenaires financiers.

Pourquoi adhérer à l'AREC Nouvelle-Aquitaine ?

En plus des informations publiées régulièrement sur le site Internet de l'AREC www.arec-nouvelleaquitaine.com, les membres adhérents bénéficient d'une information privilégiée :



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ SUR LES DONNÉES ET OUTILS

pour bénéficier sur demande de travaux spécifiques, données actualisées et/ou outils développés par l'Agence, ou encore d'échanges, appuis méthodologiques et interventions auprès des équipes de l'organisation cotisante. Cette assistance de visu, par courriel ou par téléphone correspond à une journée d'appui de l'AREC cumulée par an par membre cotisant.

Chaque membre est invité à s'impliquer dans la vie de l'Agence et participer à son développement, en disposant d'un vote à l'Assemblée Générale annuelle de l'association.

Le produit des cotisations permet également à l'Agence de développer des outils de communication et d'information innovants, en ligne, et libres d'accès :



LETTRE D'INFORMATION

Pour être informé des études, outils et enquêtes en cours de réalisation ainsi que des nouvelles données disponibles.

SITES DE DATA-VISUALISATION

Lieu de partage de toutes les informations relatives à nos thématiques, les sites de data-visualisation des Observatoires mettent à disposition des données en ligne sous des formats variés (graphes, cartographies, schémas), et qui peuvent être téléchargées ou récupérées.

<http://oreges.arec-nouvelleaquitaine.com> et <http://orddec.arec-nouvelleaquitaine.com>



TERRISTORY®

Interface de visualisation dynamique et interactive, TerriSTORY® propose une compilation d'indicateurs territoriaux multi-thématiques de la transition écologique et énergétique des collectivités à l'échelle de l'intercommunalité.

<https://arec-nouvelleaquitaine.terristory.fr>

En 2022 un accent particulier sera mis dans l'enrichissement de ces outils en ligne et l'organisation régulière de webinaires d'information sur les nouveaux développements.

Rejoignez l'AREC en nous retournant le bulletin de demande d'adhésion complété et accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de l'AREC, adressé 60 rue Jean Jaurès, CS 94052, 86011 POITIERS CEDEX • ou par virement vers le compte AREC du Crédit Coopératif : IBAN n° FR76 4255 9000 4241 0200 2466 197.